Saint-Martin-d'Hères, le 15 décembre 2023

Université Grenoble Alpes

Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 15 décembre 2023

N°08 – D.15.12.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.

Point à l'ordre du jour :

4.4. Campagne d'emploi second degré 2024 : ajout d'un poste PRAG - Chimie – Valence

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, BARBIER Emmanuel, BALICCO Laurence, DAVOINE Paule-Annick, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, SCOTTO D'ARDINO Laurent, LE ROY Anne, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, DEVILLERS Thibaut, VILAIN Coriandre, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, VAN DER HEIJDE Caroline, PALIARD Marie, WITINDI Matis, DOULAT Léonce, CLAMENS Lucie, BORDAS Christian, LABRIET Pierre, CORVAISIER Bénédicte, DESPREZ Fréderic, COLL Jean-Luc, SIMIAND Marie-Christine, LAURENT Alain.

Membres représentés : PERSICO Simon (donne procuration à BERRUT Catherine), MERLE Elsa (donne procuration à VINCENT Thierry), BORRAS Isabelle (donne procuration à LAURENT Alain), WARIN Malo (donne procuration à DOULAT Léonce), BOLZE Catherine (donne procuration à LAKHNECH Yassine), PUGEAT Véronique (donne procuration à DEVILLERS Thibaut), SAMSON Yves (donne procuration à DESPREZ Fréderic), KARAM Jean Michel (donne procuration à SCOLAN Virginie), DAUGUET Pascale (donne procuration à BORDAS Christian).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu la délibération N°06 – D.17.10.2023 du 17 octobre 2023 du conseil d'administration de l'UGA,

Vu l'avis du CSAE,

Considérant les deux départs à la retraite de PRAG en chimie qui n'étaient pas prévus lors du vote de la en campagne 2024.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver l'ajout d'un poste de PRAG, profil chimie, à la campagne d'emploi des enseignants du second degré 2024.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	29
Membres représentés	9
Nombre de votants	38
Voix favorables	38
Voix défavorable	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'ajout d'un poste de PRAG, profil chimie, à la campagne d'emploi des enseignants du second degré 2024.

Publié le : 09/01/2024

Transmis au Rectorat le : 09/01/2024

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 15 décembre 2023
Pour le Président et par délégation

Le directeur général des services,
Jérôme PARET

Pour le Président
et par délégation
—
Le Directeur général des services
Jérôme PARET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Université Grenoble Alpes

Suite à 2 départs à la retraite de PRAG en chimie qui n'étaient pas prévus en campagne 2024

POSTE			OCCUPANT		DEMANDE		
Type de Structure	Structure	Corps	Motif du départ	Date vacance du poste	Nature de la demande pour la C2023	Corps	Discipline 2nd Degré
CSPM_FDS	UFR Chimie Biologie	Professeur agrégé	Retraite	01/09/2024	Maintien	Professeur agrégé	Agrégation de sciences physiques option chimie